

info SIRTOM

Numéro 11 - Février 2005

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL

Edito :

En 2004, le Sirtom a poursuivi une politique dynamique lancée en 2003 et fondée sur l'anticipation et l'action. Ainsi, il a étendu la collecte des végétaux à la quasi-totalité des communes du syndicat. Dans le courant de l'année passée et toujours dans la même optique, il a été à l'initiative d'une étude relative au traitement. Les résultats de cette étude seront vraisemblablement connus au cours du second semestre 2005. Outre ces actions, des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les écoles et les collèges du territoire.

En 2005, plus que jamais, nous allons devoir innover, inventer et proposer pour mener à bien une politique de gestion et de prévention des déchets ménagers. De ce fait, le service de collecte des déchets végétaux, ayant été plébiscité par les habitants du syndicat en 2004, sera renouvelé en 2005 pour les villes qui le souhaitent. De même, certaines villes du syndicat ont fait le choix de mettre à la disposition de leurs habitants des conteneurs individuels à ordures ménagères. Cette action contribue à une meilleure gestion des flux de déchets et à la réduction des dépôts sauvages qui s'improvisent parfois au coin d'une rue (voir article page 3).

Qualité, proximité, réactivité et toujours plus de services ! C'est ce que l'on est en droit d'attendre d'un véritable service public. Le choix du fonctionnement d'une partie du service en régie plutôt que de faire appel à un prestataire privé, nous amène à une gestion financière saine et stable qui se traduit par un budget en baisse depuis 2003, avec des services supplémentaires.

Cependant, l'effort majeur qui doit être réalisé en 2005, porte sur le tri. Des consignes simplifiées (voir article page 3) sont mises en application depuis le premier janvier dernier, afin de faciliter le geste du tri. L'objectif est de toujours améliorer la quantité et surtout la qualité des matériaux recyclés pour préserver les ressources naturelles dans le cadre du développement durable. Ce développe-

BONNE ANNÉE 2005



Toute l'équipe du Sirtom
vous souhaite
une bonne et heureuse année

ment durable fera également partie, comme l'an passé, du programme de sensibilisation mené au sein des collèges du syndicat. Il faut en effet faire prendre conscience aux jeunes de l'urgence de la situation tout en leur donnant des pistes pour mieux agir.

Toutefois, tous nos petits tracas quotidiens peuvent être relativisés au regard de la tragédie de l'Océan Indien et des millions de drames individuels qu'elle a provoqués. Elle nous apprend qu'il faut davantage préserver la nature et surtout la respecter. Soyons alors plus solidaires vis-à-vis des générations futures et plus responsables vis-à-vis des générations présentes, sans quoi nous pouvons nous attendre à des catastrophes naturelles plus fréquentes.

Le bureau du Sirtom

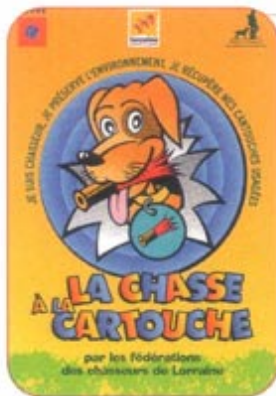
Le chiffre à retenir

15 MILLIARDS

C'est environ le nombre de sacs distribués par an en France aux caisses des grands magasins soit l'équivalent de 85 000 tonnes. Il faut savoir que 500 sacs sont distribués chaque seconde et que leur durée de vie sera de 400 ans.

Sommaire

Edito	p1
Le chiffre à retenir	p1
Un geste pour l'environnement :	
la chasse à la cartouche	p2
Informations sur le tri sélectif	p2
Lu dans la presse, vu sur le net	p2
Vous vous demandez pourquoi le Sirtom passe au sac unique ?	p3
Note d'humeur : Stop au vandalisme	p3
Conteneurisation au programme 2005	p3
Bonnes résolutions 2005	p4
Trophée de la Brique d'Or :	
Dernière ligne droite	p4



UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

La chasse à la cartouche

S'il est acquis que la plupart des chasseurs ramassent leurs cartouches lors des parties de chasse, ces dernières, faute de disposer d'une filière assurant leur recyclage, vont terminer leur cycle d'existence principalement au sein des déchets ménagers, parfois dans les bennes des déchèteries ou chez des récupérateurs de métaux.

C'est pour changer cet état de fait que la Fédération Régionale des Chasseurs a décidé d'expérimenter la mise en place d'une filière régionale de récupération et de recyclage de ces produits.

Avec l'ouverture de la saison de chasse 2004-2005, la première saison de la chasse à la cartouche s'est également ouverte. Initié en début 2003 et soutenu financièrement par le Conseil Régional de Lorraine et l'ADEME, ce projet a nécessité plus d'un an pour déterminer et équiper 20 points de collecte (cf. tableau ci-joint) et organiser les éléments de la filière. L'objectif est de mettre en place des points de collecte dans des lieux où le chasseur se rend spontanément, c'est à dire chez les vendeurs de cartouches, les Fédérations, les maisons de chasse et sur les sites de Ball - Trap.

Deux catégories de produit sont à récupérer :

- Les étuis des armes lisses composés d'un mélange de plastique et de matériaux ferreux
 - Les douilles des armes rayées composées de laiton seul.
- La balle est maintenant dans le camp des chasseurs et les car-

touches usagées dans leurs poches, en attendant d'être rapportées vers les points de collecte.

Localisation actuelle des points de collecte :

Identification du point de collecte	Localité
Fédération Départementale des Chasseurs - de Meurthe et Moselle - de Meuse - de Moselle - des Vosges	Nancy (54) Bar le Duc (55) Metz - La Grange aux Bois (57) Epinal (88)
Armuriers : - M. LAVAUX - M. CHAUMONT - M. Julien WEBER - M. PERRIN - M. MARTIN - M. MASSON - KETTNER - GIPPE Chasse - M. LEROY - M. LELIEVRE - M. FRED MULLER - M. DETHOOR - BOUR et Fils	Neufchâteau (88) Rambervillers (88) Charmes (88) Lorquin (57) Thionville (57) Metz (57) Metz (57) Sarreguimines (57) Jarry (54) Piennes (54) Saint Mihiel (55) Mouzay (55) Gondrecourt (55)
Site de Ball - Trap - Site de formation de la FDC 88 - armurerie Barras	Vittel (88)
DECATHLON	Houdemont (54) Haudainville - Verdun (55) Moulin les Metz (57) Sarrebouurg (57) Semécourt (57) Epinal (88)



Informations sur le tri

• Nous vous rappelons que les bouteilles en verre, même si elles sont recyclables, ne doivent pas être mises avec les sacs jaunes et bleus. Malheureusement, on en retrouve encore trop souvent sur la chaîne de tri. La seule destination possible pour ces bouteilles en verre est la bulle à verre. Des conteneurs à verre couvrent l'ensemble du territoire. Il y en a donc forcément un près de chez vous !

• Devant la quantité d'objets divers et variés en plastique trouvés dans les sacs de tri, il devient nécessaire de faire le point. Il existe environ 90 sortes de plastique mais seuls trois types sont recyclables : le PVC, le PET et le PEHD. Pour simplifier, on ne met au tri que les bouteilles et les flacons. Exception à la règle : la bouteille d'huile en plastique qui se jette à la poubelle normale. Les barquettes alimentaires en plastique souple, les blisters, les écumeurs, les jouets d'enfant, ... et tout autre objet en plastique doit être mis dans les sacs d'ordures ménagères ou à la déchèterie, s'il est trop volumineux, comme pour un séchoir en plastique.

• Enfin, lors de la dernière visite au centre de tri, nous avons découvert avec étonnement sur la chaîne de tri des alaises en plastique qui servent à protéger les matelas. Là encore même consigne, même si celles-ci sont en plastique, elles n'ont strictement rien à faire dans les sacs de tri. Leur seule destination : votre poubelle traditionnelle.



Lu dans la presse

Installée à Berlin lors du week-end européen du recyclage, à la fin septembre, cette poubelle qui mesure plus de 12 mètres de hauteur, est la plus grande qui existe dans le monde. Reste à savoir si pareil engin aura un réel effet sur les consommateurs et les industriels.

L'Europe poursuit la France pour non-respect de la législation environnementale

La Cour européenne de justice va engager une procédure contre la France dans différents domaines environnementaux: la désignation insuffisante de sites naturels par le réseau Natura 2000 et la non-transposition de directives européennes. Parmi les six affaires incriminées, trois ont fait l'objet de derniers avertissements écrits: le nombre insuffisant de sites proposés dans le cadre de la directive habitat, le nombre insuffisant de sites proposés dans le cadre de la directive oiseaux sauvages et le défaut d'accès des citoyens à

l'information en matière d'environnement. Trois autres thèmes ont fait l'objet de premiers avertissements écrits: la législation autour du déversement de substances dangereuses dans l'eau, la limitation des déchets liés aux véhicules hors d'usage et les organismes génétiquement modifiés (directive concernant l'utilisation confinée, les plans d'urgence et l'information du public).

Le ministre de l'Ecologie, Serge Lepeltier, a réagi en indiquant que la France a fait sa priorité du rattrapage des retards de transposition des directives européennes, et que les textes devraient être votés dans les mois à venir. Selon lui, la France ne devrait ainsi pas être condamnée.

Vu sur le net

Le portail de l'environnement recense un ensemble de sites cohérents entre eux qui compilent un maximum d'informations pour élargir les recherches sur l'environnement (air, déchets, eau, développement durable...).

www.portail-environnement.com

Vous vous demandez pourquoi... le Sirtom passe au sac unique ?

Depuis le 1er janvier 2005, le Sirtom a mis en place des consignes simplifiées pour le tri. Ainsi, vous pouvez mettre tous vos emballages recyclables dans un seul et même sac quelle que soit sa couleur. Désormais vous pouvez mélanger bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, cartons, magazines, journaux, canettes, barquettes et boîtes de conserve en acier et aluminium, ...

Au cours de cette année, des sacs transparents seront distribués, mais en attendant, afin de ne pas gaspiller le stock, vous pouvez utiliser indifféremment les sacs jaunes et bleus qu'il vous reste. Si vous êtes à court de sacs, ces derniers sont disponibles dans votre mairie ou au Sirtom.

Cependant, beaucoup de personnes s'interrogent sur ce changement de consignes. Alors que depuis 2002 il était nécessaire d'avoir deux sacs pour faire le tri, nous vous demandons de passer au sac unique. Ces consignes dépendent en fait du centre de tri. Ainsi, notre ancien centre de tri ne bénéficiait pas d'un tri mécanique pour différencier les corps creux (bouteilles,

canettes boisson...) des corps plats (journaux, magazines). Un pré-tri était alors nécessaire chez les usagers pour différencier ces corps creux de ces corps plats et ne pas engendrer de coûts supplémentaires au niveau du centre de tri. Notre actuel centre de tri à Vaudoncourt ayant mécanisé cette étape, sans surcoût, il n'est donc plus nécessaire de pré-trier chez soi. Finalement cela nous fait gagner de la place et du temps, car on ne se demande plus si cela va dans le sac jaune ou dans le bleu !



Bulle à papier malmenée à Girumont

Note d'humeur

Stop au vandalisme

Le matériel de ramassage et de collecte des ordures ménagères et du tri est victime depuis quelques mois d'actes de vandalisme. Entre le vol de roulettes sur les bacs d'ordures ménagères de la ville de Jarny, les tags sur les bacs jaunes et bleus de la ville d'Homécourt et enfin la dégradation de bulles à verre et à papier ; les installations du syndicat en voient de toutes les couleurs.

Dernier acte en date, mi-novembre, la dégradation des deux conteneurs à verre situés au cimetière de Trieux. Ainsi, l'un des

conteneurs a été complètement éventré tandis que l'autre a été légèrement abîmé, sûrement à l'aide d'une voiture. Le premier conteneur a d'ailleurs dû être évacué car il est devenu complètement inutilisable. Il ne sera pas remplacé pour l'instant.

Les auteurs de tels actes ne portent pas préjudice qu'au Sirtom. Ils dégradent la qualité du service envers les usagers et font supporter les conséquences de leurs actes à la collectivité toute entière.

Conteneurisation au programme 2005



Collecte conteneurisée à Briey

Les communes d'Anderny, Les Baroches, Briey et Ville-sur-Yron ont fait le choix de la conteneurisation. Ce mot, un peu barbare, désigne le fait que chaque habitation de la ville va être dotée d'un bac à ordures ménagères. Il est nécessaire d'insister sur ce terme d'"habitation". Les bacs sont en effet affectés au logement et non pas aux habitants. Ces bacs prennent bien sûr en compte le nombre d'occupants du logement. Cependant, ils ne sont pas la propriété de ces derniers, c'est-à-dire que s'ils déménagent, ils ne peuvent pas prendre le bac avec eux.

Cette conteneurisation a déjà été mise en place avec succès sur les villes de Joeuf et de Jarny. Pour la commune, cela permet d'avoir une ville plus propre et d'éviter les dépôts de sacs aux quatre coins des rues. C'est un système propre et pratique: le conteneur est une poubelle rigide munie de roues qui facilitent son déplacement et évite l'éparpillement des déchets par les chiens errants, rongeurs et autres animaux.

Pour les habitants, l'avantage est réel. Un bac permet en effet de stocker une plus grande quantité d'ordures ménagères et ce à l'extérieur du logement. De plus, ces bacs sont en contrat de maintenance.

Ainsi, un bac qui se trouve abîmé ou volé est remplacé dans les plus brefs délais par le fournisseur. C'est un confort pour l'utilisateur. Enfin la conteneurisation est synonyme de meilleures conditions de travail pour le personnel de ramassage: facilité de manipulation, effort réduit, diminution des risques d'accidents de travail par coupures, piqûres, déchirures musculaires. Désormais dans les villes conteneurisées, les tas de sacs d'ordures ménagères vont disparaître de notre champ visuel pour le confort et l'hygiène de tous !

Les bonnes résolutions 2005...

En mai 2004, l'ADEME a lancé une vaste campagne de mobilisation pour inciter le grand public à la maîtrise de l'énergie et le sensibiliser aux dérèglements climatiques engendrés par les émissions de gaz à effet de serre. Cette campagne d'intérêt général est menée en collaboration étroite avec ses ministères de tutelle : le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le Ministère délégué à l'Industrie et le Ministère délégué à la Recherche. Pour être efficace et changer véritablement les comportements, cette initiative s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle, jusqu'en 2006. Elle s'appuie sur deux volets essentiels : une campagne de communication " grand public " à la télévision, à la radio, sur Internet et sur des actions terrain. Un vrai dispositif de sensibilisation pour changer nos comportements à tous.

En cette période de hausse du prix du pétrole, les économies d'énergie et la lutte contre les changements climatiques sont plus que jamais au cœur de l'actualité. C'est pourquoi le gouvernement et l'ADEME ont relancé la campagne de mobilisation " Economies d'énergie. Faisons vite ça chauffe " à partir du 8 novembre 2004.

Agir : une urgence

En un siècle, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont augmenté de 30%, avec, pour principales conséquences : l'accroissement du réchauffement climatique, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes (en France : tempête de décembre 1999, inondations de 2001, canicule de l'été 2003...). Ce dérèglement climatique s'accompagnera d'impacts négatifs sévères, en particulier sur l'agriculture, les écosystèmes, la biodiversité et la santé. Les ménages sont responsables pour moitié de ces émissions de gaz à effet de serre. Il est donc devenu plus qu'urgent d'agir. Nous avons tous le pouvoir et le devoir de lutter contre ces phénomènes en modifiant dès aujourd'hui nos comportements.

>> Voici donc le Top 10 des résolutions à prendre pour cette année 2005 si l'on veut ralentir le réchauffement climatique et donc... protéger les bonhommes de neige !

- 1• J'ai une idée lumineuse, j'achète des ampoules basse consommation.
- 2• Je leur offre le nouveau frigo classe A++, ils viennent d'avoir des jumeaux !
- 3• Je prends soin de mon couple, je baisse le chauffage...
- 4• J'arrête de fumer, je laisse ma voiture au garage, je vais chercher le pain à pied.
- 5• Je protège la planète, au bureau j'imprime recto verso.
- 6• Je profite de la nature : je me chauffe au solaire !
- 7• Je consomme mieux, j'apprends à lire les étiquettes.
- 8• Je pars en vacances ; le train c'est si bien.
- 9• Je mets ma poubelle au régime, c'est décidé !
- 10• Je suis dynamique dès le matin, je prends une douche plutôt qu'un bain.

Le Trophée de la Brique d'Or : dernière ligne droite !

Depuis le mois d'avril 2004, le Sirtom participe à l'opération du Trophée de la Brique d'Or, organisée par Alliance Carton Nature. Ce Trophée est un concours à destination des collectivités locales et des centres de tri qui leur sont associés. L'objectif est d'augmenter le nombre de kilos collectés et recyclés, par an et par habitant, de briques alimentaires (briques de lait, de jus de fruit, de soupes, ...).

Après des actions menées auprès des écoles, nous faisons appel à la population du syndicat pour qu'elle trie au maximum ses briques alimentaires. Ces briques sont en effet recyclées en séparant l'aluminium et le carton. Cela évite que des matériaux recyclables soient enfouis et que l'on gaspille des matières premières comme le bois et la bauxite, qui sert à fabriquer l'aluminium. Nous comptons donc sur vous pour vous associer à cette démarche citoyenne et mettre au tri sélectif toutes les briques alimentaires.

Président du SIRTOM et Directeur de la publication : Olivier TRITZ
Directeur du SIRTOM : Hervé BARBIER
Responsable de la Communication : Caroline AUBIN
Crédit photos : SIRTOM de Moutiers 03 82 20 22 00

Création et mise en page : BLENNIUS/SCSILE 03 82 50 46 01
Impression : Technoprint
Tirage : 22.000 ex. - Février 2005
Dépôt légal : N° ISSN 1760-1002.